

AU SOMMAIRE

- 1/ DÉCLARATION UNSA AU CSE DU 19 FÉVRIER (page 1)
- 2/ ENGAGEMENTS OBTENUS GRÂCE AU PRÉAVIS DE GRÈVE (page 2)
- 3/ PROJET DE LA MDD DE LA DÉFENSE (page 3)
- 4/ PROJET DE CENTRALISATION DES RÉACTIFS SUR LE SITE DE VERSAILLES (page 3)
- 5/ DEMANDE UNSA PAPRIACT 2026 (page 4)
- 6/ EXPÉRIMENTATION REMPLACEMENTS INOPINÉS (page 5)
(expérimentation depuis le octobre 2023)



1/ DÉCLARATION AU CSE DU 19 FÉVRIER

Les organisations syndicales UNSA, SNTS CFE-CGC et SUD Transfusion signataires du préavis de grève illimitée demandent à la direction de transmettre aux élus la formalisation écrite des engagements pris les 20 janvier, 4 février et en CSE le 5 février, condition initiale à la levée du préavis.

Néanmoins, les témoignages des salariés font apparaître plusieurs situations récentes illustrant une inadéquation persistante entre les effectifs planifiés et les missions à assurer.

- **À Saint-Louis**, les lundis et jeudis, en pleine heure de pointe de collecte, les ARD sont positionnées en coupure badgée alors que seulement deux personnes sont planifiées. Le salarié restant seul doit assurer simultanément l'accueil physique, téléphonique, l'enregistrement, la préparation, la collation, ainsi que la surveillance des donneurs post-don. Cette organisation génère une surcharge manifeste et un risque en matière de sécurité, notamment en cas de malaise nécessitant une intervention immédiate.
- **À la Pitié**, l'accumulation des rendez-vous plasma sans espace suffisant pour installer les donneurs crée une tension permanente, incompatible avec un accueil de qualité, une surveillance attentive et des conditions de travail sereines.
- **Sur plusieurs sites**, des salariés sont contraints d'interrompre leur pause pour venir en soutien à un collègue resté seul sur des créneaux sensibles, notamment à l'heure du déjeuner.
- **Lors des nocturnes**, lorsque trois ARD sont planifiées, le départ du deuxième salarié à 17h30 laisse le troisième seul jusqu'à 19h45, soit plus de deux heures en autonomie complète sur des missions cumulées.

Ces situations traduisent une surcharge de travail chronique, une absence de stabilisation des organisations, un risque croissant d'incident, une dégradation des conditions d'accueil des donneurs, une montée du stress professionnel pouvant conduire à des arrêts, des erreurs ou des accidents.

Malgré toute la bonne volonté des équipes, cette organisation atteindra inévitablement ses limites. Les salariés alertent sur le risque d'un incident grave ou d'un malaise non pris en charge dans des conditions optimales.

Nous rappelons que la sécurité des donneurs et la santé des salariés relèvent de la responsabilité de l'employeur.

En l'absence d'éléments écrits et d'actions concrètes permettant une amélioration effective des conditions de travail, les organisations syndicales maintiendront le préavis de grève.

2/ ENGAGEMENTS OBTENUS SUITE AU PRÉAVIS DE GRÈVE ILLIMITÉE (AVANT ET APRÈS LE 5 FÉVRIER)

Engagements obtenus avant le 5 février :

Passage à 3 fins de journée au lieu de 4 pour les grandes MDD.
Passage à 2 fins de journée au lieu de 4 pour les petites MDD.
Recrutements annoncés comme dynamiques, arrivées échelonnées.
Créneaux RDV non ouverts à 100 % tant que les effectifs ne sont pas complets.
Garantie d'une planification équitable (pas de vendredi soir, échanges possibles).
Planification sur 5 jours pour Melun, Bichat, Avicenne.



Après le 5 février : engagements supplémentaires obtenus sous la mobilisation

C'est après le 5 février que la Direction a dû aller plus loin et formuler de nouveaux engagements, directement liés à la mobilisation:

Aucune fin de journée le vendredi en 2026.

Ajout d'1 nocturne hebdomadaire supplémentaire par rapport à la situation avant projet, mais dans un cadre strictement progressif et contrôlé.

Maintien des congés de février, malgré le déploiement.

Les plannings sont construits en intégrant ces engagements, notamment pour sécuriser les congés estivaux.

Confirmation du recrutement du personnel supplémentaire associé au projet.

Évaluation à 3 mois avec des critères précis qui seront présentés aux élus :

Le taux de remplissage des rdv donneurs sur les nouveaux créneaux

La priorité de prise de RDV par les donneurs

Les écarts réalisés et planifiés du personnel sur les fins de journées

Le suivi des effectifs dans les MDD concernées par le projet

La mise en place de Groupes d'Expression dans les MDD coanimés par la responsable QVTC et le manager de proximité

Un état des lieux des modification des plannings à la demande des salariés ou de l'encadrement

Le turn-over (motifs de départs)

La Direction confirme : Déploiement final annoncé (6 juin)

4 nocturnes pour Trinité, Pitié, Saint-Louis, Crozatier.

2 nocturnes pour Avicenne, Bichat, Melun.

L'UNSA rappelle que **le préavis ne sera levé que lorsque les salariés jugeront leurs conditions de travail acceptables**, et lorsque la **planification réellement souple** annoncée par la Direction sera effectivement appliquée, notamment via la **possibilité d'échanger ses créneaux entre collègues**, message que la Direction dit avoir transmis à l'encadrement.

Nous invitons les équipes à **solliciter l'UNSA au moindre blocage**.

L'entraide entre collègues et la souplesse de l'encadrement doivent permettre de construire des organisations **gagnantes-gagnantes**, respectueuses des contraintes de chacun et du fonctionnement des MDD, **et de mener à bien le projet dans le respect et la concertation avec les salariés, qui connaissent le terrain et savent ce qui est réellement faisable pour réussir Ambition Plasma dans le respect de leur travail.**

3/ PROJET DE LA MDD DE LA DÉFENSE

L'UNSA rappelle qu'elle avait initialement exprimé un avis défavorable sur le projet de prise à bail de la Maison du Don de La Défense.

Cette position reposait sur plusieurs éléments majeurs :

le coût très élevé du site, l'absence de réponse de la direction concernant le devenir de la MDD HEGP pourtant stratégique.

Depuis, plusieurs points essentiels ont évolué et ont permis de lever les réserves initiales.

En novembre, la direction avait informé le CSE que le projet ne pouvait aboutir en l'état, principalement pour des raisons de sécurité du flux donneurs.

Le 16 janvier 2026, le comité stratégique a finalement rendu un avis positif et plusieurs ajustements majeurs ont été intégrés ainsi qu'une réduction de loyer non négligeable à hauteur de 25%.

Le dimensionnement du site a également été revu à la baisse, avec 11 lits au total au lieu des 13 initialement prévus, et un premier exercice maintenu à 7 lits, permettant un coût unitaire sang total et plasmaphérèse plus faible sur les quatre premières années. Le loyer annuel est désormais fixé à 320 000 € auxquels s'ajoutent 116 285 € de charges locatives, soit 436 285 € par an. Ce montant reste conséquent, mais il représente tout de même une diminution de 82 715 € par rapport au coût initial annoncé de 519 000 €.

Au regard de ces améliorations, de la sécurisation du flux donneurs, de la réduction des coûts, de la révision du dimensionnement, ainsi que du potentiel indéniable du site de La Défense pour soutenir l'effort régional de plasmaphérèse, l'UNSA considère que les conditions initialement manquantes sont désormais réunies et émet un avis favorable sur ce projet de prise à bail.

L'UNSA souhaite tout de même formuler une réserve, car même si les études géomarketing évoquent un potentiel intéressant pour la zone de La Défense, une étude préalable sur l'attractivité réelle du site, notamment au regard d'un don de plasmaphérèse d'une durée d'environ 1h30, aurait mérité d'être menée avant de s'engager sur un bail ferme de neuf ans, d'autant plus avec un loyer significatif.

4/ PROJET DE CENTRALISATION DES RÉACTIFS EN IDFR SUR LE SITE DE VERSAILLES

L'UNSA considère que le projet de centralisation des réactifs, associé à la saisie des DADEMS et à la validation des livraisons à réception, constitue une amélioration notable par rapport à l'organisation actuelle.

Cette évolution permettra de retirer une charge de travail importante pour l'ensemble de l'équipe des laboratoires qui assume aujourd'hui cette activité.

La centralisation permettra un gain de temps significatif pour les sites, une meilleure gestion des stocks, une réduction de la manutention, les réactifs seront désormais livrés une fois par semaine, ainsi qu'une réactovigilance plus rapide, plus sûre et mieux structurée grâce à la réduction des contrôles dispersés, une vision globale et cohérente de la gestion des réactifs.

Un point d'attention doit toutefois être souligné :

l'équipe de techniciens de laboratoire de Versailles doit disposer d'un renfort minimum de 0,5 ETP pour assurer l'ensemble des tâches prévues. Par ailleurs, le site de Poissy, désigné comme back-up, devra également être formé aux techniques actuellement non réalisées sur ces deux sites.

Le projet a été bien mené et constitue une simplification réelle du processus. Après contrôle de performance, certains réactifs pourront être contrôlés moins fréquemment, ce qui allègera encore la charge de travail.

L'UNSA souligne également que le RETEX prévu constitue un élément de confiance supplémentaire et demande toutefois que ce retour d'expérience soit réalisé au bout de six mois après la mise en application du projet, afin d'évaluer objectivement son fonctionnement, ses impacts et les ajustements nécessaires.

Au regard de l'ensemble de ces éléments : gain de temps, efficacité accrue, diminution du port de charges lourdes lors des livraisons, allègement du travail pour les sites de regroupement qui n'auront plus à coliser pour les laboratoires sources. L'UNSA émet un avis favorable sur ce projet, qu'elle considère comme bien construit et bénéfique pour les équipes.



5/ DEMANDE UNSA PAPRI Pact 2026: (Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail) est le **plan d'action annuel** qui découle du **DUERP**.

Vos élus, aux côtés du service HSE (Hygiène, Sécurité, Environnement) de la Direction, participent à l'élaboration du PAPRI Pact et contribuent à la mise à jour du DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) en se rendant **directement sur les sites**.

LES 4 PRIORITÉS PAPRI Pact 2026 DEMANDÉES PAR L'UNSA:

1. Températures extrêmes en collecte mobile:

Poursuite et extension des mesures froid/chaud : matériel adapté, contrôle des sites, horaires ajustés.

2. Travail de nuit: Réorganisation pour réduire la pénibilité, améliorer les espaces de repos et préserver la santé des techniciens. Étude du passage à **2 nuits consécutives** au lieu de 3.

3. Réunions d'expression des salariés: Pour faire remonter les irritants et co-construire les projets. Prévention des RPS (risques psycho-sociaux)

4. Risque routier: Formation pratique pour tout le personnel de collecte.

LES PLUS DEMANDÉS PAR L'UNSA:

- Accès à l'eau potable: fontaines filtrées.
- Ventilation et qualité de l'air: VMC, purificateurs.
- Vestiaires séparés hommes/femmes ou cloison de séparation.
- Formation évacuation incendie (guide/serre-file).
- Travail isolé : clarification des mesures + RETEX RAISE (Retour d'EXpérience du projet RAISE).
- Sophrologie de groupe en complément de la gestion du stress.
- Décongélateurs plasma : adaptation technique pour éviter les TMS (Troubles Musculo-squelettiques)
- Table relevable en collecte mobile : demande du RETEX Versailles.
- Imprimantes plus légères en collecte mobile
- Remplacement des écrans LED vieillissants.
- Soudeuses portatives sans fil, sur batterie.



6/ EXPÉRIMENTATION REMPLACEMENTS INOPINÉS (expérimentation depuis octobre 2023)

Rappel sur les remplacements inopinés: La demande de remplacement intervient à moins de 7 jours calendaires et elle modifie votre planification prévisionnelle.

Deux situations possibles:

- Vous n'étiez pas planifié(e) ce jour-là
- Le remplacement entraîne une variation ≥ 4 h par rapport à votre prise ou fin de poste initiale.

Indemnité: Lundi au samedi : 33,31 € brut // Dimanche et jour férié : 49,95 € brut

FIN de L'EXPÉRIMENTATION PRÉVUE POUR UNE DURÉE DE 2 ANS. ET APRÈS ?

L'accord prenant fin le 30/09/26, sa pérennité va être remise en jeu dans les prochains mois.

Afin de préparer un éventuel accord définitif, l'UNSA vous propose de participer à un rapide sondage :

Si vous êtes amené(e) à effectuer des remplacements inopinés, c'est par ici :



Si vous êtes amené(e) à solliciter le personnel pour des remplacements inopinés, c'est par là :



Voici vos représentants du personnel que vous pouvez solliciter :

Sophie LESOURD
Technicienne labo ÉVRY
Trésorière adjointe du CSE



Jean René CRÉTAL
Chauffeur VERSAILLES
Élu à la commission formation



Fabienne BIREN
Technicienne labo AVICENNE
Secrétaire du CSE
Éluë à la CSSCT
Éluë au CSEC



Aïcha ALHAMID
Technicienne labo MELUN
Éluë au CSEC
Éluë à la CSSCTC (national)

Atila BAYRAKTAR
Technicien labo BICHAT
Secrétaire adjoint du CSE
Secrétaire de la CSSCT



Khadra GUENNAD
ERD VERSAILLES



Antoine CABAIL
Technicien labo HEGP
Trésorier du CSE



Sandrine CHENU MEYER
Cadre VERSAILLES IH
Référente harcèlement sexuel



Souraya BOUZAIANE
ERD EVRY



Séverine DRAPIER
Technicienne labo R.DEBRÉ
Éluë à la CSSCT
Éluë à la commission formation

Stéphane MAILLARD
Technicien labo AVICENNE
Représentant syndical



Laetitia SOLER
Infirmière/EPDI
EPDI PONTOISE



Blandine MIGNEN
Médecin collecte CROZATIER



Sophie SCHNADERER
Technicienne labo AVICENNE



Fouzi ZITOUNI
Chauffeur IVRY SUR SEINE



Vos DS de sites :

Versailles : Jean René CRÉTAL **Avicenne :** Fabienne BIREN **Trinité/Crozatier/Saint Louis:** Blandine MIGNEN

Pontoise : Laetitia SOLER **Ivry sur Seine :** Fouzi ZITOUNI **Bichat/Beaujon :** Atila BAYRAKTAR

HEGP/Necker/Béclère : Muriel TOURNIER BEDOUET **Debré/Lariboisière/Tenon :** Séverine DRAPIER

Rungis : Alexia DINIZ **Mondor/Créteil :** Peggy GIRARD **Melun/Évry :** Sophie LESOURD

Mail DS: unsa.idfr@gmail.com

Vos délégués syndicaux UNSA IDF : Fabienne BIREN : 06.63.18.56.37 Mail : fabiren3@gmail.com

Atila BAYRAKTAR : 06.16.22.57.18 Mail : bath06@hotmail.fr



REJOIGNEZ L'UNSA !

100% AUTONOME

Pour l'UNSA, ce sont les salarié-es qui savent le mieux ce dont ils ont besoin, ce qu'il faut proposer et ce qu'il faut négocier.

En adhérant à l'UNSA, vous participez à l'élaboration des revendications de votre syndicat.

100% UTILE

L'UNSA déplore les attitudes d'opposition systématique et propose des revendications pragmatiques dans votre seul intérêt. **Notre priorité, C'EST VOUS !**

100% RESPONSABLE

L'UNSA porte des propositions motivées et argumentées par notre connaissance du terrain, pour améliorer vos conditions de travail, vos salaires et vos emplois.

100% PAS PAREIL

L'UNSA est un nouveau syndicat à l'EFS. Nous voulons vous redonner confiance dans un syndicalisme **moderne, autonome, constructif et apolitique.**

- ▶ Vous voulez être mieux informé sur les projets de l'EFS, conseillé sur vos droits, accompagné dans votre vie professionnelle ?
- ▶ Vous voulez participer aux revendications et donner votre avis sur les accords en négociation ?
- ▶ Vous voulez représenter les collègues de votre site ou de votre région ?

Rejoignez-nous et adhérez l'UNSA !

COMBIEN ÇA COÛTE ?

27,20 € par an après déduction fiscale.

▶ L'adhésion coûte 80 € par an.



Bulletin d'adhésion



efs.unsa.org/jadhere/